

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N°05/DAM/ARPCE/2025

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE) lance un appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales, portant sur l'acquisition, l'installation et la mise en service de solutions de sécurité informatiques.

Le présent appel d'offres est alloté en Trois (03) lots, désignés comme suit :

	Intitulé
Lot N°01	➤ Acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution de protection contre la perte de données (DLP) ; ➤ Acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution de classification des données
Lot N°02	➤ Acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution d'analyse des vulnérabilités.
Lot N°03	➤ Acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution de gestion des accès privilégiés (PAM).

Le soumissionnaire peut soumissionner au titre du présent cahier des charges, pour un ou plusieurs lots.

I. Conditions de participation :

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises ou sociétés, constituées en personnes morales ou physiques, spécialisées dans les domaines suivants :

la vente des logiciels informatiques, et/ou des services informatiques, et/ou l'installation de réseaux et le traitement de données, et/ou dans le domaine de la sécurité informatique, et/ou les bureaux d'études et de conseil en informatique (consulting), remplissant les conditions suivantes :

➤ **Lot 01 : Solution de protection contre la perte de données (DLP) et solution de classification des données**

1. Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins **Une (01)** prestation similaire à celle objet du présent lot ou doit avoir réalisé au moins Une (01) prestation similaire pour chaque solution demandée (prestation de mise en œuvre des solutions contre la perte de données (DLP), et de classification des données) durant les **Cinq (05) dernières années**, justifiées par des attestations de bonne exécution ou tout autre document probant.

2. Le soumissionnaire doit disposer d'un certificat ou d'une attestation de partenariat (Gold, Platinum, Silver, ou toute autre forme de partenariat) en cours de validité délivrée par l'éditeur des solutions proposées dans ledit lot.

➤ **Lot 02 : Solution d'Analyse des Vulnérabilités**

1. Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins **Deux (02)** prestations similaires à celles objet du présent lot (déploiement ou d'intégration de solutions de scan et de gestion des vulnérabilités), réalisées au cours des **Cinq (05) dernières années**, justifiées par des attestations de bonne exécution ou tout autre document probant.

2. Le soumissionnaire doit disposer d'un certificat ou d'une attestation de partenariat (Gold, Platinum, Silver, ou toute autre forme de partenariat) en cours de validité délivrées par l'éditeur de la solution proposée dans ledit lot.

➤ **Lot 03 : Solution de Gestion des Accès à Privilèges (PAM)**

1. Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins **Trois (03)** prestations similaires à celles objet du présent lot (mise en œuvre de solutions PAM), au cours des **Cinq (05) dernières années**, justifiées par des attestations de bonne exécution ou tout autre document probant.

2. Le soumissionnaire doit disposer d'un certificat ou d'une attestation de partenariat (Gold, Platinum, Silver, ou toute autre forme de partenariat) en cours de validité délivrées par l'éditeur de la solution proposé dans ledit lot.

A cet effet, les soumissionnaires n'ayant pas fourni les documents justificatifs relatifs aux conditions citées ci-dessus, verront leurs offres rejetées.

II. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les fournisseurs intéressés peuvent directement, ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, retirer le Cahier Des Charges relatif à cet appel d'offre à l'adresse indiquée ci-dessous :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie

(Bureau d'ordre de l'Autorité de régulation)

La faculté d'envoi du cahier des charges aux candidats peut se faire par voie électronique à condition que les exigences communes au retrait soient respectées : habilitation du représentant du candidat et transcription formelle du processus de remise (date, identification du candidat, confirmation par le candidat de la réception du cahier des charges).

Les demandes du cahier des charges par voie électronique devront être envoyées à l'adresse électronique suivante : « mg.projets@arpce.dz ».

III. Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un « dossier de candidature », une « offre technique » et une « offre financière », et ce, conformément à l'article 13 du cahier des charges.

Le « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière », à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », avec l'intitulé du lot soumissionné, selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 05/DAM/ARPCE/2025

AYANT POUR OBJET :

L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOLUTIONS DE SECURITE INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (ARPCE)

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

IV. Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt (20) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

V. Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, tel qu'indiqué à l'article 10 du cahier des charges.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

(Aucun dépôt ne sera accepté après la date et l'heure fixées ci-dessus).

VI. Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie

(Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'Autorité de régulation)

VII. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 précise au siège de l'Autorité de Régulation, tel que mentionné à l'Article 17 du cahier des charges. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VIII. Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, tel que mentionné à l'Article 18 du cahier des charges, augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas du soumissionnaire attributaire, le délai de validité de l'offre est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.